



**Numéro 176**  
27 février 2019



## COLZA

- Stade C2 : intervenir sur charançon de la tige

## BLE

- Raisonner l'azote au stade tallage  
- rouler les blés en sortie hiver

## ORGE DE PRINTEMPS

## BETTERAVE

- Semis : pas d'urgence

## RELIQUATS SORTIE HIVER

- Synthèse départementale 2019

*Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine et du BSV Ile-de-France n°2 du 26/02. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du Nord du département de Seine-et-Marne.*

*Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info.plaine - Interventions de d'automne. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.*

Document rédigé par :

Louise VAN CRANENBROECK  
01 64 79 30 75 / 07 79 99 53 40

### Service Agronomie

418 Rue Aristide Briand  
77350 LE MEE-SUR-SEINE  
Tél. : 01 64 79 30 75  
Fax : 01 64 37 17 08

www.ile-de-france.chambagri.fr

OPE.COS.ENR.15-2. 19/10/18

Avec le soutien financier de :



## AGROMETEO

Le retour des pluies est annoncé pour la fin de semaine et devrait se poursuivre la semaine prochaine. Cela permettra une bonne valorisation des premiers apports d'azote appliqués et un démarrage rapide des cultures de printemps.

## COLZA

(Reprise de végétation C1)

### Stade C1 à C2

Les températures douces et le fort ensoleillement de ces dernières semaines ont permis une reprise de végétation générale des colzas. Le stade montaison (C2) avec l'apparition des entre nœuds est parfois déjà en cours sur les parcelles précoces. Ce stade est sensible aux attaques de charançon de la tige du colza.



(Source : Terres Inovia)

### Charançon de la tige du colza

Les charançons de la tige du colza sont observés depuis 2 semaines maintenant et en forte augmentation ces derniers jours avec plus de 30 charançons observés en moyenne par cuvette jaune en Seine-et-Marne (source : BSV).

- Stade de sensibilité : de l'allongement de la tige (C2) jusqu'au stade inflorescences (D2).



**Stade C2**

Entre nœuds visibles



**Stade D2**

Inflorescences principales dégagées

- Seuil indicatif de risque : **8 jours après les premières observations** dans la parcelle lorsque que les femelles s'apprêtent à pondre.

Dans la plupart des cas le colza n'a pas encore atteint le stade de sensibilité mais soyez vigilant à son évolution rapide.

- Intervenir dès l'apparition des entres nœuds avec les produits utilisables : CYTHRINE L 0,25 l/ha ; KARATE ZEON 0,075 l/ha ; FURY 10 EW 0,1 l/ha...

- **Rappel du positionnement de la cuvette dans la parcelle :** la cuvette jaune doit être placée au-dessus de la végétation. Quelques gouttes de liquide vaisselle dans l'eau permettront de retenir les insectes attirés par la couleur jaune du piège.



### Attention : ne pas confondre

Le charançon de la tige du chou  
(Insecte non nuisible pour le colza)



Le charançon de la tige du colza  
(insecte potentiellement nuisible).



## **Apports d'azote**

Le deuxième apport d'azote pourra être envisagé la semaine prochaine avec le retour des pluies. Pour les colzas avec des doses de conseil élevées (dose totale > 170 u), préférer un fractionnement en 3 apports.

## **Soufre**

Il est conseillé de faire un apport systématique de 75 unités de soufre sous forme sulfate ( $\text{SO}_3$ ), y compris dans les parcelles où le colza est petit en sortie d'hiver.

## **Désherbage anti-dicot et gestion des légumineuses associées**



On observe encore des fèveroles dans certaines parcelles de colza. Afin de bénéficier de l'azote produit par la légumineuse il est nécessaire de les détruire. Produits utilisables similaires aux anti-dicot utilisés sur matricaires, laiterons, ou chardons : LONTREL SG à 140-174 g/ha + 1 l d'huile.

Conditions d'intervention : lorsque les températures sont supérieures à 12° C à partir du 15 février, entre le stade C1 et D1 (réglementaire). Produit applicable une année sur deux.

## **BLE TENDRE**

### **Azote**

Le premier passage d'azote a été réalisé dans la plupart des cas ces derniers jours. On attend maintenant une pluie significative (>10-15mm dans les 15 jours qui suivent l'apport) pour valoriser cet apport.

**Pour rappel** les besoins restent limités au stade tallage (40 U). Le positionnement au plus proche des besoins de la plante permet une meilleure valorisation.

- **Sols profonds avec reliquats < 60 U sur 2 horizons ou sols superficiels** : premier apport de 40 à 50 U stade tallage est nécessaire.
- **Sols profonds à semi-profonds** : en cas de forts reliquats, la suppression du premier apport peut s'envisager, à condition d'anticiper le stade épi 1 cm pour l'apport principal (10-15 jours avant).
- Dans tous les cas, **prenez en compte l'humidité du sol et la pluviométrie !** Élément indispensable pour une bonne valorisation de l'azote (au moins 15 mm de pluie dans les 15 jours qui suivent l'apport).

### **Rappel des conditions d'épandage de l'azote liquide :**

- Le vent et un temps sec sont des conditions aggravantes pour la volatilisation. Celle-ci est liée à la surface de contact et au temps d'exposition prolongé avec l'atmosphère. Les buses à filet limitent la surface du sol couverte par de la solution. En l'absence de pluie à la suite de l'épandage, la solution azotée reste à la surface du sol et ne s'infiltre pas suffisamment pour limiter la volatilisation.
- Le risque de brûlure est lié à l'effet de la concentration saline de la solution au contact du feuillage. L'hygrométrie élevée et la présence d'une rosée sur les feuilles augmentent le risque.

### **Rouler les blés**

Rouler une parcelle de blé peut s'avérer utile si le sol en sortie hiver apparaît « soufflé ou motteux » et que le contact entre le sol et la racine doit être restauré. Cela n'est vraiment le cas seulement lorsque les talles de blés s'arrachent du sol sans difficulté. Attention le roulage peut être préjudiciable sur limon battant en cas de fortes pluies par la suite. Le roulage n'est plus possible une fois la montaison de l'épi du blé entamée.

## **ORGE DE PRINTEMPS**

**(semis)**

### **Rappel implantation**

- Profondeur de semis : 2 à 3 cm
- Densités de semis conseillées : En sol moyen à profond viser 240 à 300 gr/m<sup>2</sup> ; En sol superficiel viser 280 à 330 gr/m<sup>2</sup>

## **Rappel fertilisation azotée**

Le fractionnement, pour les semis en bonnes conditions réalisés avant le 15 mars, permet de gagner jusqu'à 5 qx sans pénaliser la teneur en protéines.

<b>Semis avant le 15 mars</b>		<b>Semis tardif (après le 15 mars)</b>
Dose conseillée (< 80 kg N/ha) RSH 0-60 cm > 60 kg N/ha	Dose conseillée (> 80 kg N/ha)	
Possibilité d'apport unique après 3 feuilles.	Fractionner en 2 apports : - 1/3 entre semis et 2 feuilles. - solde à la fin du tallage.	Apport unique au semis.

## **Conseil désherbage**

- Produits racinaires utilisables : AVADDEX 480 à 3 l/ha en présemis (groupe HRAC N) ou PROWL à 2 l/ha en postsemis prélevée
- Produits en antigraminées foliaires utilisables (+ 1 l/ha huile) : AXIAL PRACTIC à 1 l/ha sur raygrass ou FENOVA SUPER 1 l/ha sur vulpin.

➤ **Condition d'application des herbicides de prélevée** : sol humide nécessaire. Absence de vent.

## **BETTERAVE**

### **Implantation : pas d'urgence**

La période optimale d'implantation des betteraves se situe entre le 10 et le 25 mars. Il est généralement préférable d'attendre la seconde période de ressuyage pour commencer le semis afin de bénéficier pleinement de la réactivation du sol et d'un meilleur lit de semence.

### **Rappel fertilisation**

Il est conseillé d'apporter l'azote 10 à 20 jours avant la date de semis prévue afin de limiter le risque de « brulage du germe ». En dessous de 80u d'apport, il est possible de positionner l'azote 8 jours avant le semis ou au stade 2 feuilles (de préférence sous forme solide et durant une période humide).

### **Rappel insecticide**

Un sol bien rappuyé est moins propice aux nuisibles du sol (tipules, atomaires et taupins, etc..). Eviter donc les sols motteux, soufflés ou mal rappuyés.

Produits utilisables en post semis prélevée :

- En cas de pression atomaires/tipules modérée: Tefluthrine (FORCE 8 ou FORCE 1.5g à 10 kg/ha)
- En cas de pression tipule importante : FORCE 8 + FORCE 1.5g à 7 kg/ha

## Synthèse départementale 2019

La synthèse des Reliquats azotés Sortie d'Hiver, réalisée avec les partenaires de la Chambre d'agriculture (Valfrance, Acolyance, Vivescia, 110 Bourgogne, Soufflet Agriculture, Terres Bocage Gâtinais, Coopérative de Puiseaux, Coopérative de Beton-Bazoches, le laboratoire de la Chambre d'agriculture du Loiret, l'ITB et les laboratoires d'analyses AUREA - LDAR - GAMA) dans le cadre du Conseil Environnemental 77, sur plus de 4 700 parcelles vous sera envoyée courant de semaine prochaine et sera disponible sur le site Internet de la Chambre d'agriculture.

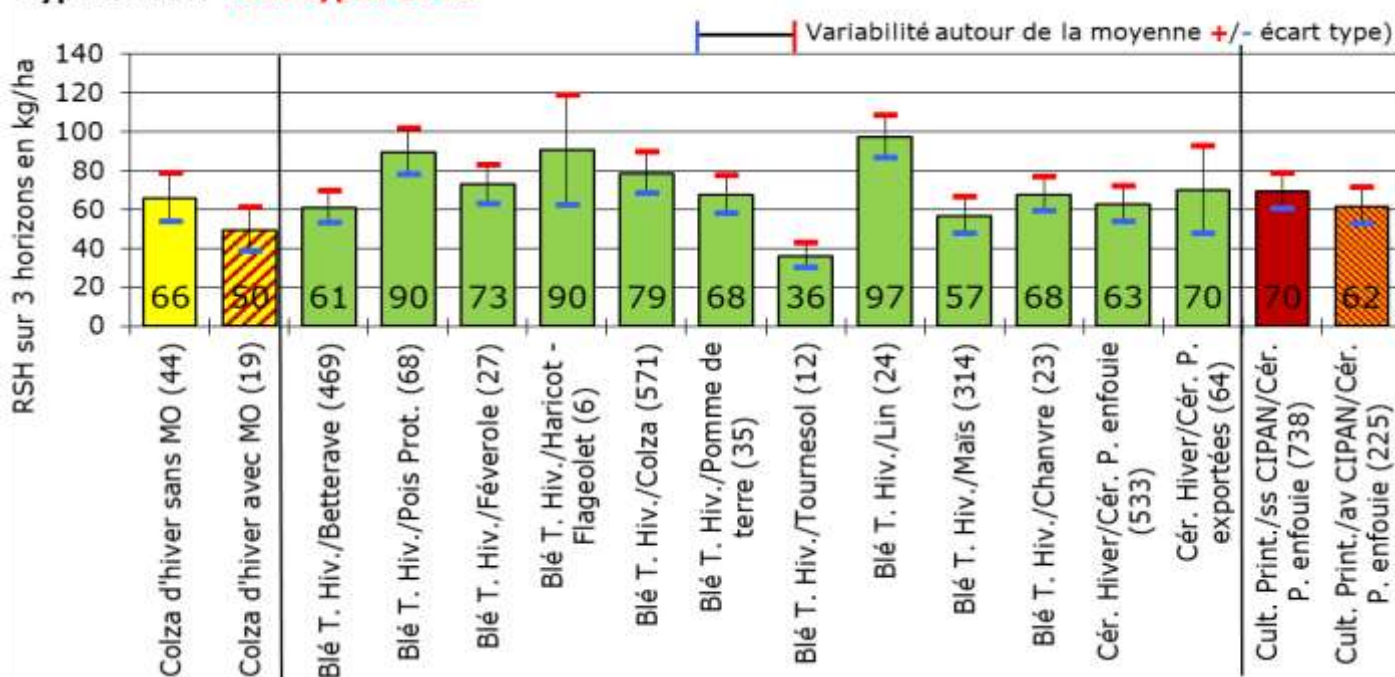


Cette synthèse sert de référence en cas de manque de données sur votre exploitation, de difficulté dans la réalisation des RSH ou de résultats aberrants.

### Les résultats

#### Type de sol : Tous types de sol

(3172 parcelles sans apport de matières organiques sauf 19 sur colza)



**Colza** : le niveau des reliquats est en hausse d'environ 30 kg/ha par rapport aux années précédentes. La pesée reste préférable pour établir le conseil de fertilisation au plus juste.

**Blé** : avec une moyenne de 69 kg/ha sur 3 horizons, tous précédents confondus, le niveau des reliquats est en hausse de 25 kg/ha par rapport à 2018. La variabilité entre précédents reste importante notamment sur les précédents légumineuses.

Les situations les plus élevées se trouvent après légumineuses mais également après lin et colza.

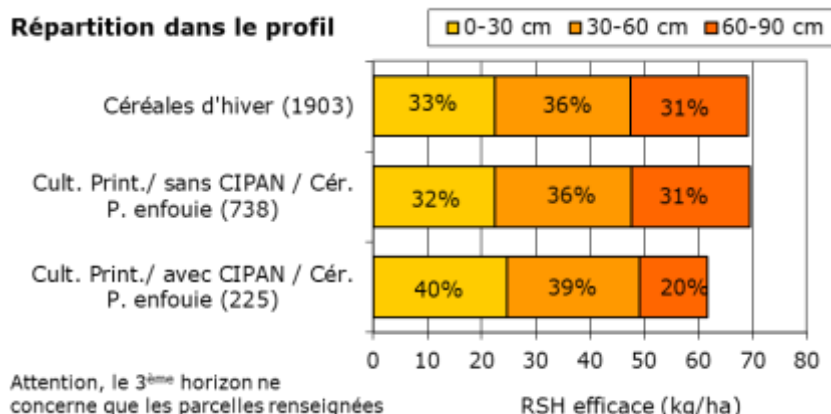
**Cultures de printemps** : là encore, on note une hausse des reliquats de l'ordre de 30 kg/ha. On peut noter un écart entre les situations avec ou sans couvert en interculture d'environ 8 kg/ha.

## Répartition dans le profil

Cette année, la répartition de l'azote est homogène sur les 3 horizons que ce soit sur céréales d'hiver ou cultures de printemps.

Le 3<sup>ème</sup> horizon représente 30 % de l'azote total soit 21 kg/ha. Seules les situations avec un couvert à l'automne ont permis de concentrer l'azote sur les 2 premiers horizons.

## Répartition dans le profil



## COMPOSITION DES PRODUITS CITES

Produits commerciaux	Composition
<b>Herbicides</b>	
PROWL 400	Pendimethaline 400 g/l
FORCE 8	Tefluthrine
FORCE 1.5G	Tefluthrine
AVADEX 480	Triallate 480 g/l
AXIAL PRATIC	Cloquintocet-mexyl 12,5 g/l + pinoxaden 50 g/l
FENOVA SUPER	Fenoxaprop-p-ethyl 69 g/l
LONTREL SG	Clopyralide 720 g/l
CYTHRINE L	Cyperméthrine 100 g/l
KARATE ZEON	Lambda-cyhalothrine 100 g/l
FURY 10 EW	Zétacyperméthrine 100 g/l

## OPTIPROTECT : prévisions des risques maladies et des stades sur blé

Optiprotect est un **outil d'aide à la décision** qui calcule chaque jour une **prévision des stades** et **les risques de maladies sur blé tendre et blé dur** pour Piétin-verse (date d'observation), Rouille jaune (date d'observation), Septoriose (alerte et date optimale de premier traitement), Rouille brune (alerte et date optimale de traitement), Fusariose des épis (alerte et date optimale de traitement).




Les informations sont consultables dans l'outil Mes p@rnelles (disponible également pour les non abonnés).

Retrouvez la vidéo de présentation via le lien suivant : [Vidéo Optiprotect](#)

Nombre de parcelles	Abonné Mes p@rnelles (en € HT)	Non abonné Mes p@rnelles (en € HT)
5 parcelles	175 €	215 €
10 parcelles	199 €	240 €
11 à 20 parcelles	255 €	305 €

Pour plus d'informations, contacter votre conseiller de secteur.



Retrouvez les bulletins info.pl , les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet. La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

**Toute rediffusion et reproduction interdites.**